

	CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL U11 FÉMININES – 4x4	
	REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER – 2026/2027	

Le Comité du Morbihan de Basket Ball organise sur son territoire un championnat départemental U11 Féminines. Cette compétition se déroule conformément aux divers règlements de la FFBB (règlements généraux, règlement des salles et terrains...), du Comité du Morbihan de Basket Ball (règlement sportif départemental) et selon le présent règlement.

ENGAGEMENT D'ÉQUIPES : • 03/09/2026 pour les D1, D2 • 27/09/2026 pour la D3.	Les inscriptions se font sur Comclub56.
DATES DES PLATEAUX D1 et D2 19 septembre 2026	Toutes les équipes engagées en D1 et D2 doivent participer aux plateaux établis en fonction du niveau d'évolution souhaitée. <u>Objectifs :</u> - Evaluer le niveau des équipes - Faire des championnats plus homogènes et adaptés à tous - Se préparer pour la saison - Détecter les potentiels du département. <u>Règles de participation :</u> - Tous les participants (joueurs – entraîneurs) devront être licenciés le jour du plateau : en cas de non-présentation de la licence dématérialisée, une pièce d'identité sera demandée. La personne ne pouvant justifier de son identité ne pourra prendre part aux rencontres (cf art. 48 règlements sportif départemental) Règlement adapté suivant les plateaux
DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT	Le championnat se déroule en 2 phases pour tous les niveaux : ➤ <u>1^{ère} phase</u> : les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (d'octobre à novembre) • 2 poules A et B de 4 équipes en D1 • 2 poules C et D de 4 équipes en D2 • 6 poules E, F, G, H, I et J de 4 équipes en D3 A l'issue de cette 1^{ère} phase, un classement est établi. Des matchs de classement sont organisés le 12/12/2026 pour déterminer la 2^{nde} phase. ⇒ <u>en D1</u> : matchs de classement ○ Match 1 : 1A/2B ○ Match 2 : 1B/2A ○ Match 3 : 3A/4B ○ Match 4 : 3B/4A Les équipes des matchs 1 et 2 + les équipes vainqueures des matchs 3 et 4 sont qualifiées en D1. Les équipes vaincues des matchs 3 et 4 évolueront en D2B. ⇒ <u>En D2</u> : matchs de classements ○ Match 5 : 1C/1D ○ Match 6 : 2C/3D

	○ Match 7 : 2D/3C ○ Match 8 : 4C/4D Les équipes du matchs 5 + les équipes vainqueures des matchs 6 et 7 seront qualifiées en D2B en 2^{ème} phase. Les équipes vaincues des matchs 6 et 7 + l'équipe vainqueur du match 8 se qualifie en D2C en 2^{ème} phase. Les équipes du match 8 descendent en D3 en 2^{ème} phase. ⇒ En D3 : Plateaux ○ Plateau 9 : 1E/1F/1G ○ Plateau 10 : 1H/1I/1J ○ Plateau 11 : 2E/2F/2G ○ Plateau 12 : 2H/2I/2J ○ Plateau 13 : 3E/3F/3G ○ Plateau 14 : 3H/3I/3J ○ Plateau 15 : 4E/4F/4G/4I Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des plateaux 9 et 10 accèdent à la D2C en 2^{ème} phase. Les autres équipes se qualifient en D3. ➤ <u>2^{nde} phase</u> : les équipes disputent un championnat en rencontres ALLER et RETOUR (de janvier à avril) • 1 poules A de 6 équipes en D1 • 2 poules D2B et D2C de 6 équipes en D2 • x poules E, F, G, H... de 6 équipes en D3
NOMBRE DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES AUTORISÉES	Une joueuse des catégories de pratique U11 et moins ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs) qu'elle soit surclassée ou non.
HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES	- Le samedi de 9h00 à 17h00 - Le dimanche de 10h00 à 15h30 <i>Possibilité de jouer en dehors de ces horaires après accord des deux clubs !</i>
REPORT DES RENCONTRES	Les associations sportives peuvent, par accord conjoint, solliciter le report d'une rencontre au plus tard 48h avant la date prévue au calendrier, à condition que celle-ci soit reprogrammée à la première date libre au calendrier sportif. Dans ce cas, la demande doit être effectuée via un message sur Comklub par le club à l'origine de la démarche, avec copie au club adverse, en précisant le motif du report. En cas de match non joué, l'équipe responsable de ce fait ou les deux équipes se verra(ont) sanctionnée(s) par un forfait. Il n'y aura pas de report possible pour le dernier match de la phase.
MIXITÉ DES RENCONTRES	Mixité interdite en D1, autorisée D2 et D3. <u>Quota sur le terrain par quart-temps : 1 garçon</u> En D2/D3, en aucun cas, la mixité des équipes ne pourra être supérieure à un tiers de l'effectif total inscrit sur la feuille de marque. Afin d'aider à la vérification des feuilles de marque, préciser F (fille) ou G (garçon) après le nom.
CATÉGORIES AUTORISÉES	• U11 (2016) • U10 (2017) • U9 (2018) surclassée « D11 » (surclassement par médecin de famille) • U8 (2019) surclassée « D11 » (surclassement par médecin de famille)

MATÉRIEL / TERRAIN	• Ballon : taille 5 • Mini-panneaux (hauteur : 2,60m) • Terrain normal • Zone de lancer franc  • Feuille e-marque mini obligatoire
RÈGLE DE BON SENS	• L'entraîneur doit être enthousiaste, s'adapter aux réalités, contraintes locales et changements de dernière minute, se former et s'informer, avoir un langage correct avec chacun, laisser les enfants s'exprimer. Il doit transmettre le goût d'un sport collectif et pour cela féliciter, encourager, donner des solutions et expliquer avec patience. • Les parents se doivent de respecter les règles édictées lors de la réunion de début de saison. Il est essentiel qu'ils considèrent l'équipe adverse comme un partenaire de jeu avec qui la convivialité est de rigueur et de comprendre que le jeu prime sur l'enjeu. • Les jeunes joueurs doivent respecter les entraîneurs, partenaires, adversaires, arbitres et officiels. • Les dirigeants doivent s'assurer du respect des points cités ci-dessus.
RÔLE DU RÉFÉRENT MINI	Le référent mini désigné par le club recevant réunira avant la rencontre, les accompagnateurs de chaque équipe ainsi que le ou les arbitres. Sur ce petit briefing, il devra rappeler : - le règlement applicable sur la rencontre, notamment les principales modifications • Il s'assurera également du bon déroulement de la rencontre, notamment au niveau de la table de marque et de l'arbitrage. Il est habilité à intervenir si besoin.
DÉROULEMENT	• Équipe composée de 8 joueurs maxi • Match en 4 contre 4 • 6 périodes de 6 min non décomptées - Pas de prolongation • Valeur du panier hors raquette = 3 points • L'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur remise en jeu afin d'éviter toute perte de temps de jeu (annoncer, en plus de la gestuelle, à voix haute le motif du coup de sifflet et l'équipe qui prend possession du ballon) sauf sur faute • Application de la règle des 3 secondes • Application de la règle des 5 secondes sur remise en jeu • Application de la règle du retour en zone • Code de jeu (sauf 24 secondes) • Défense individuelle tout terrain. • 1 minute entre chaque période, 3 minutes à la mi-temps (entre la période 3 et 4) • 1 temps mort par équipe en 1^{ère} mi-temps (périodes 1, 2 ou 3) et 2 temps-morts par équipe en 2^{nde} mi-temps (périodes 4, 5 ou 6) <u>Règle de participation</u> • Un enfant doit jouer 3 périodes minimum • Remplacement uniquement entre les périodes sauf en cas de blessure

	<u>Score</u> Points par période : 3 points période gagnée - 2 points période nulle - 1 point période perdue - avec remise à zéro du score à chaque période sur la feuille de marque ⇒ Remise à zéro du score sur le tableau d'affichage à chaque période
ARBITRAGE	<u>Savoir s'adapter :</u> A l'âge, au niveau, aux règles du championnat <u>Equilibrer les différences : avoir plus d'exigences envers les plus forts et être plus tolérants avec les moins forts.</u> <u>Avoir un rôle éducatif :</u> Demander aux arbitres de parler en même temps que la gestuelle ; l'objectif étant de savoir ce que l'enfant a fait, mais également de savoir ce que l'on siffle. Prévenir avant de sanctionner Leur montrer leurs erreurs et les guider sur le terrain <u>Discuter avec les coachs</u>
SUIVI DES CHAMPIONNATS	Envoi des feuilles e-marque mini avant le dimanche soir via FBI. Le Pôle Compétition/Mini-Basket est chargée du suivi de toutes les rencontres et du contrôle des feuilles de marque et de l'établissement des classements. Tout ce qui n'est pas régi par ce règlement le sera par référence aux Règlements Généraux et aux règlements types établis par la FFBB.

